

travail, examine de nouveau tous les griefs des destructeurs d'étangs, contre l'insalubrité de ces réservoirs, il cite toutes les opinions qui peuvent fortifier la sienne, et réfute tout ce qui s'est dit et écrit pour prouver que les étangs sont l'unique cause de la fièvre qui ravage la Dombes. Le commencement d'exécution du décret de la Convention (1893), relatif au dessèchement des étangs, fut désastreux, il n'amena que des maux et des foyers de corruption, et en 1795, l'on fut obligé d'arrêter le mal, sur les unanimes réclamations des propriétaires et fermiers du sol inondé. M. Nolhac revient encore à sa distinction de bons étangs, ou étangs *blancs*, et d'étangs marécageux ou méphytiques dont il réclame la suppression; enfin, il assigne des causes historiques probables à la dépopulation de la Dombes, et en décharge complètement l'existence des surfaces inondées. Cet écrit est fort, je ne puis m'empêcher de le dire; concluant même, et il ne pêche que par la forme souvent trop acerbe, trop hostile à des hommes animés d'un incontestable amour de l'humanité.

M. RIVOIRE. — L'un des Dombistes dont la personne et l'opinion devait, sans contredit, exercer une influence marquée, est M. Rivoire, membre du Conseil général du département de l'Ain, et juge-de-paix du canton de Chalamont. Ce magistrat a payé son tribut aux débats par le mémoire inséré au n° 11 du Bulletin de la Société d'Agriculture de Trévoux (année 1839). Son travail est divisé en trois parties; 1° décroissement de la population en Dombes attribué à tort à l'influence des étangs; 2° des vraies causes de l'insalubrité du pays et du dessèchement des étangs, comme moyen d'y remédier; 3° de l'état actuel de la culture en Dombes, avec les étangs, et des conséquences infaillibles de leur dessèchement. « Né, dit-il, et habitant au milieu des étangs depuis près de 60 ans, ayant suivi et observé la régie de cette nature de propriété, apprécié ses produits, comparés avec ceux des fonds de toute autre nature, je dirai sur la Dombes tout ce que le temps et l'expérience m'ont appris. » Selon M. Rivoire, la